

TABLEAU DE SUIVI DES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS
Mine Arnaud

Numéro	Description de l'engagement ou de la condition	Référence	Délai (phase du projet)	Statut	Département responsable	Commentaires/progress
Engagement 1 Eaux souterraines	<p>a) Établir la teneur de fond locale des eaux souterraines;</p> <p>b) Élaborer un programme de suivi de la qualité de l'eau souterraine;</p> <p>c) Élaborer un plan de gestion de rejet des eaux en cas d'intrusion d'eau saline dans la fosse.</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Demande de certificat d'autorisation d'exploitation	<p>a) Complété</p> <p>b) Complété-préliminaire</p> <p>c) Complété – Commentaires reçus du MDDELCC le 17.05.2018</p>	Environnement	<p>a) Le rapport des teneurs de fond a été approuvé par le MDDELCC le 2 août 2017.</p> <p>b) Envoyé au MDDELCC le 17.05.2018</p> <p>c) Réponse aux commentaires du MDDELCC en préparation.</p>
Engagement 2 Caractérisation des sols	Caractériser l'argile, si présente, au lieu des infrastructures : butte-écran, parc à résidus, halde à stérile, autres aires d'accumulation, digues et barrage.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Demande de certificat d'autorisation propre à chaque infrastructure	En attente d'un complément d'étude	Géologie	Les travaux de caractérisation ont débuté en décembre 2016 dans le secteur du parc à résidus. La planification des travaux est présentement en attente.
Engagement 3 Caractérisation des parcs à résidus miniers	Caractériser les sols sous-jacents dans le parc à résidus, modifier l'épaisseur du silt argileux dans la modélisation et faire des modélisations à différents intervalles de temps.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Demande de certificat d'autorisation d'exploitation	Approuvé (10.05.2018)	Environnement	Avant la construction des digues et barrage – Mettre à jour la modélisation, les taux de percolation et mesures de protection des eaux souterraines.
Engagement 4 Végétalisation de la butte-écran	Utiliser des matières résiduelles fertilisantes pour la végétalisation de la butte-écran.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	À partir de la 3 ^e année de construction de la butte-écran	–	Environnement	
Engagement 5/ Condition 3 Qualité de l'air	<p>a) Déposer pour approbation par le MDDELCC un devis d'échantillonnage détaillé pour le suivi de la qualité de l'air;</p> <p>b) Mettre en place le programme approuvé de suivi de la qualité de l'air;</p> <p>c) Transmettre les résultats sur une base trimestrielle au MDDELCC, à la DSP Côte-Nord et au CCS, de la phase construction à la restauration;</p> <p>d) Mettre à jour le plan de gestion des poussières en fonction de la nature des opérations et des résultats de suivi;</p> <p>e) Mettre en place un service téléphonique et site internet qui donne les renseignements sur la nature et l'emplacement des activités minières projetés.</p>	<p>Lettre d'engagement du 26 novembre 2014</p> <p>Décret ministériel Février 2015</p>	<p>a) À la première demande de certificat d'autorisation;</p> <p>b) Dès le début des travaux de construction;</p> <p>c) Permanent, dès le premier trimestre de collecte complété;</p> <p>d) Permanent, dès le début des travaux de construction</p> <p>e) Permanent, dès le début des travaux de construction.</p>	<p>a) Complété</p> <p>b) Complété</p> <p>c) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p> <p>d) Complété</p> <p>e) À compléter au démarrage.</p>	Environnement et Communication	<p>a) Le programme de suivi de l'air a été approuvé par le MDDELCC le 29 mai 2017. Ce programme est évolutif et pourra changer selon l'évolution du contexte des opérations de la mine.</p> <p>d) Approuvé par le MDDELCC le 10.05.2018.</p>
Engagement 6	Effectuer le suivi et contrôle des plantes exotiques envahissantes sur deux périodes de suivi et, le cas échéant, fournir au MDDELCC la localisation et l'abondance des espèces observées et présenter les méthodes utilisées pour les éliminer.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Suite aux premiers travaux de végétalisation de la butte-écran, des milieux humides compensés et après les travaux de restauration du site.	f) En continu lors de la construction et de l'exploitation	Environnement	Une consultation régulière du programme Sentinelle du MDDELCC sera effectuée avec des inventaires sur le terrain.
Engagement 7/ Condition 2 Aspects sociaux	<p>a) Déposer au MDDELCC le mode de fonctionnement du CCS;</p> <p>b) Déposer au MDDELCC annuellement le bilan des activités du CCS;</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	<p>a) À la première demande de certificat d'autorisation;</p> <p>b) Permanent, dès mars 2016;</p>	<p>a) Complété</p> <p>b) En continu</p> <p>c) Complété</p>	Communication	c) Approuvé par le MDDELCC le 13.02.2018.

TABLEAU DE SUIVI DES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS
Mine Arnaud

Numéro	Description de l'engagement ou de la condition	Référence	Délai (phase du projet)	Statut	Département responsable	Commentaires/progress
	<p>c) Déposer au MDDELCC pour approbation les protocoles de suivi des composantes sociales;</p> <p>d) Déposer au MDDELCC et rendre publics les rapports de suivi des composantes sociales et économiques retenues au programme de suivi environnemental;</p> <p>e) Rendre publics le plan d'intégration et d'insertion sociale et les renseignements relatifs à sa mise en œuvre.</p>	Décret ministériel Février 2015	<p>c) À la première demande de certificat d'autorisation;</p> <p>d) Permanent, à la première demande de certificat d'autorisation;</p> <p>e) À la première demande de certificat d'autorisation.</p>	<p>d) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p> <p>e) Complété</p>		<p>e) Le plan d'intégration et d'insertion sociale est sur le site web de Mine Arnaud depuis 2014.</p>
Engagement 8 Rivière Hall et ruisseaux R10 et R11	<p>a) Faire le suivi des niveaux d'eau souterraine entre le parc à résidus et la rivière Hall;</p> <p>b) Établir la teneur de fond des ruisseaux R10 et R11;</p> <p>c) Déposer au MDDELCC pour approbation le programme de suivi des eaux de surface</p> <p>d) Déposer annuellement au MDDELCC les rapports de suivi de la qualité des eaux de surface des ruisseaux R10 et R11.</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	<p>a) Permanent, dès la phase d'exploitation;</p> <p>b) Demande de certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus;</p> <p>c) Demande de certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus;</p> <p>d) Permanent, dès la phase construction.</p>	<p>a) En continu</p> <p>b) Complété</p> <p>c) En cours de rédaction</p> <p>d) En continu</p>	Environnement	<p>a) Les puits PO-20-2016 et PO-25-2015 ont été installés, entre autres, pour faire ce suivi piézométrique. Les premiers niveaux d'eau ont été mesurés en 2016. Le suivi débutera dès les premières années de production.</p> <p>b) Approuvé par le MDDELCC le 10.05.2018</p> <p>c)</p> <p>d)</p>
Engagement 9 Faune ichthyenne	Déposer au MDDELCC le plan de compensation pour la perte d'habitat de poisson.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	1 an suivant l'obtention du décret.	Complété	Environnement	Le plan compensatoire pour la perte d'habitat du poisson (art. 27.1 du REMM) a été déposé au MDDELCC en février 2016. Ce document a été mis à la disposition du public le 1 ^{er} mars 2016 lors des consultations du REMM au fédéral. La mise œuvre du plan compensatoire a été complétée au terrain entre juillet et septembre 2016. L'inspection de ce premier plan de compensation a été complétée en août 2017. Les travaux pour un second plan de compensation des pertes de ressources halieutiques (art. 35(2)b de la loi sur les pêches) ont été complétés au mois de juillet 2017.
Engagement 10 Chiroptères	<p>a) Déposer au MDDELCC pour approbation le protocole de suivi des chiroptères;</p> <p>b) Faire le suivi du secteur perturbé à des périodes choisies par le MDDELCC et fournir les données brutes de chaque année de suivi au MFFP;</p> <p>c) Déposer au MDDELCC un rapport suivant les années de suivi qui présente son efficacité et si requises, les modalités d'un suivi futur;</p> <p>d) Installer des haies brise-vent.</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	<p>a) Demande de certificat d'autorisation d'exploitation;</p> <p>b) Pendant la période de construction et aux années d'exploitation 1, 4, 7 et 9;</p> <p>c) Après la 9^e année d'exploitation;</p> <p>d) Pendant la phase d'exploitation en fonction des suivis.</p>	<p>a) Complété</p> <p>b) En continu</p> <p>c) En continu</p> <p>d) À planifier</p>	Environnement	Le document a été approuvé par le MDDELCC le 21 novembre 2016.
Engagement 11 ZEC Matimek	a) Reconstruire un accès au territoire de la ZEC;	Lettre d'engagement du	a) Selon les besoins de la ZEC;	a) En cours d'évaluation	Finance/Comptabilité	Mine Arnaud a débuté des discussions avec la ZEC concernant une compensation financière.

TABLEAU DE SUIVI DES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS
Mine Arnaud

Numéro	Description de l'engagement ou de la condition	Référence	Délai (phase du projet)	Statut	Département responsable	Commentaires/progrès
	b) Compenser financièrement la ZEC pour la perte de territoire.	26 novembre 2014	b) Demande de certificat d'autorisation d'exploitation.	b) En cours		
Engagement 12/Condition 5 Climat sonore	<p>a) Aviser la population de l'horaire des opérations de dynamitage journalier, n'effectuer qu'un seul sautage par jour idéalement en mi-journée et en limiter sa durée;</p> <p>b) Interrompre la construction de la butte-écran entre 19h et 7h;</p> <p>c) Déposer au MDDELCC pour approbation le programme de suivi du climat sonore;</p> <p>d) Faire le suivi du climat sonore selon les recommandations du MDDELCC et fournir un rapport suivant chaque échantillonnage;</p> <p>e) Installer une station de mesure du bruit résiduel;</p> <p>f) Prévoir un système de gestion des plaintes.</p>	<p>Lettre d'engagement du 26 novembre 2014</p> <p>Décret ministériel février 2015</p>	<p>a) Permanent, dès la phase construction;</p> <p>b) Pendant la phase construction et les 4 premières années de la phase d'exploitation;</p> <p>c) Demande de certificat d'autorisation de construction;</p> <p>d) Pendant la phase construction jusqu'à la 10^e année de production et ensuite aux deux ans jusqu'à la 16^e année de production;</p> <p>e) Permanent, dès la phase construction;</p> <p>f) Permanent, dès la phase construction.</p>	<p>a) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p> <p>b) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p> <p>c) Complété</p> <p>d) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p> <p>e) Prévue au programme de suivi du climat sonore</p> <p>f) À concevoir</p>	Environnement/ Communication	c) Le programme a été approuvé en février 2017.
Engagement 13 Caractérisation baie des Sept Îles et ruisseau Clet	<p>a) Déposer au MDDELCC pour approbation l'approche visée pour modéliser le panache du ruisseau Clet dans la baie et déterminer les zones d'accumulation des sédiments;</p> <p>b) Réaliser la modélisation;</p> <p>c) Déposer au MDDELCC pour approbation un programme de suivi de l'eau de surface et des sédiments;</p> <p>d) Caractériser l'état initial (eau et sédiment) du milieu récepteur (ruisseau Clet) et la zone d'influence dans la baie des Sept Îles;</p> <p>e) Installer des stations d'échantillonnage des sédiments dans la baie et si possible, dans le ruisseau Clet. Les stations seront approuvées par le MDDELCC;</p> <p>f) Déposer au MPO pour approbation le protocole de caractérisation et le suivi proposé de l'herbier de zostère situé dans la zone du panache;</p> <p>g) Caractériser l'état initial de l'herbier de zostère dans la zone du panache selon un protocole établi.</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	<p>Pour tous les items :</p> <p>Demande de certificat d'autorisation pour la construction du barrage.</p>	<p>a) Complété</p> <p>b) Complété</p> <p>c) En cours</p> <p>d) Complété</p> <p>e) Complété</p> <p>f) Version préliminaire en préparation</p> <p>g) Version préliminaire complétée</p>	Environnement	<p>a) L'approche pour la modélisation du panache a été approuvée en juin 2015.</p> <p>b) La modélisation a été finalisée en avril 2016 et déposée au MDDELCC et MPO.</p> <p>c)</p> <p>e) Une rencontre tenue avec le MDDELCC a permis de statuer sur la localisation de stations d'échantillonnage dans le ruisseau Clet. Des tubes à sédiment ont rapidement été installés et les premiers échantillons ont été récupérés à l'automne 2016.</p> <p>f) Le protocole de caractérisation de la zostère a est en rédaction en collaboration avec le MPO.</p> <p>g) Le rapport de caractérisation de l'état initial de la zostère a été envoyé au MPO le 17.05.2018 pour examen et commentaires.</p>

TABLEAU DE SUIVI DES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS
Mine Arnaud

Numéro	Description de l'engagement ou de la condition	Référence	Délai (phase du projet)	Statut	Département responsable	Commentaires/progrès
Engagement 14/ Condition 4 Effluent minier	<p>a) Déposer au MDDELCC les caractéristiques attendues à l'effluent final pour les paramètres visés par les OER;</p> <p>b) Déposer au MDDELCC la technologie de traitement sélectionnée et les produits chimiques qui seront utilisés;</p> <p>c) Déposer au MDDELCC mensuellement le rapport d'échantillonnage de l'effluent minier.</p>	<p>Lettre d'engagement du 26 novembre 2014</p> <p>Décret ministériel Février 2015</p>	<p>a) Demande de certificat d'autorisation d'exploitation;</p> <p>b) Demande de certificat d'autorisation d'exploitation;</p> <p>c) Permanent, dès le premier mois d'échantillonnage de l'effluent final.</p>	<p>a) Complété</p> <p>b) À compléter avant le démarrage</p> <p>c) En continu lors de la construction et de l'exploitation</p>	Environnement	a) Les nouveaux OER correspondants à la réalité géophysique du site minier ont été reçus le 2 août 2017.
Engagement 15 Gestion des crues	<p>a) Gérer 100% du volume d'eau d'une pluie de récurrence 1 :1 000 ans;</p> <p>b) Respecter la Loi sur la sécurité des barrages pour une crue de sécurité de 1 :10 000 ans;</p> <p>c) Installer une digue de dérivation en aval du barrage pour canaliser l'eau vers la fosse en cas de débordement.</p>	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	<p>a) Permanent, dès le début de la construction;</p> <p>b) Demande de certificat d'autorisation pour la construction du barrage;</p> <p>c) Pendant la phase construction.</p>	<p>a) À planifier</p> <p>b) En continu</p> <p>c) À concevoir</p>	Ingénierie	Ces éléments sont pris en compte actuellement dans la mise à jour de l'étude de faisabilité. C'est toutefois à l'étape d'ingénierie détaillée que les concepts seront précisés.
Engagement 16 Utricularia geminiscapa	Déposer au MDDELCC pour approbation un plan de relocalisation et un programme de suivi de l' <i>Utricularia geminiscapa</i> si cette espèce est découverte à l'intérieur de plans d'eau affectés par le projet.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Dès la découverte de plan d'eau abritant l' <i>Utricularia geminiscapa</i> .	Complété	Environnement	Un plan de relocalisation d'une colonie d' <i>Utricularia geminiscapa</i> est en cours d'évaluation par le MFFP. Le plan prévoit la relocalisation dans le cadre du programme de compensation des milieux humides, provisoirement approuvé par le MDDELCC et en cours de révision par le MFFP.
Engagement 17 Tassement de sol	Effectuer l'inspection des fondations des résidences et l'état des sols situés à proximité de la mine.	Lettre d'engagement du 26 novembre 2014	Avant et pendant la phase d'exploitation.	En cours de planification.	Géologie	Toutes problématiques reliées à des tassements de sols doivent être déposées, pour information, au MDDELCC dès que celles-ci se présentent.
Condition 1 Dispositions Générales	Le projet doit être conforme aux modalités et mesures prévues dans la liste de documents citée au décret, sous réserve des conditions de ce dernier.	Décret ministériel février 2015	Permanent, dès maintenant.	En continu	Tous les départements.	
Condition 6 Stabilisation des talus du ruisseau Clet	Déposer au MDDELCC un plan de stabilisation des talus du ruisseau Clet.	Décret ministériel février 2015	Demande de certificat d'autorisation pour la construction du barrage.	–	Ingénierie	
Condition 7 Extraction du matériel	Limiter l'extraction du matériel de la fosse à 75 000 tonnes métriques par jour.	Décret ministériel février 2015	Permanent, dès la phase d'exploitation.	En continu	Production	
Condition 8 Transport du concentré d'apatite	Effectuer le transport du concentré d'apatite par train jusqu'au port de Sept-Îles (Pointe-Noire).	Décret ministériel février 2015	Permanent, dès la phase d'exploitation.	En continu	Logistique/Achat	
Condition 9	Déposer pour consultation à la Ville de Sept-Îles, au ministère de la Sécurité publique, au ministère de la	Décret ministériel février 2015	Demande de certificat d'autorisation d'exploitation	En cours	Environnement	Mine Arnaud travaille actuellement à l'élaboration de son PMU.

TABLEAU DE SUIVI DES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS
Mine Arnaud

Numéro	Description de l'engagement ou de la condition	Référence	Délai (phase du projet)	Statut	Département responsable	Commentaires/progrès
Plan des mesures d'urgence	Santé et des Services sociaux et au MDDELCC, le plan de mesure d'urgence.					
Condition 10 Suivi des engagements	Déposer sur le site internet de Mine Arnaud le tableau de suivi des engagements qui sera mis à jour pour refléter leur état d'avancement et la mise en œuvre des actions.	Décret ministériel février 2015	Permanent	Complété	Environnement / Communication	Version mai 2018
Condition 11 Durée de validité du présent CA	La mise en exploitation commerciale du gisement d'apatite par Mine Arnaud doit commencer au plus tard dix ans après la date du certificat d'autorisation (Décret).	Décret ministériel février 2015	10 ans à partir de mars 2014	–	Environnement	

Engagement : Lettre d'engagement de Mine Arnaud datée du 26 novembre 2014

Condition : Décret 94-2015 daté du 18 février 2015

En jaune : modifications depuis la version de juin 2017.

En vert : la condition ou l'engagement est rempli